



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE MOUTIER

Moutier.ch

société - vie quotidienne - politique - loisirs - jeux - portraits

PAGES 4-5

ENTREPRISE

Vous rêvez de viennoiseries et de confitures au saut du lit? Good Food Delivery 2740 est là pour vous séduire. Hélène Larsonnier met sa passion pour la gastronomie française à votre service en vous livrant des produits créés sans concessions durant la nuit.

PAGES 6-7

LIEUX SECRETS

L'eau ne manque pas à Moutier. Nous vous proposons de suivre le cheminement de ce précieux liquide qui fréquente les trains dans leur tunnel avant de pénétrer dans le réseau prévôtois pour jaillir, aussi pure que possible, de vos robinets.

PAGE 12

GUIDE SOCIAL

Le service des repas à domicile ne cherche pas de bénévoles pour livrer ses repas. Ce dont les responsables ont besoin, c'est de l'enthousiasme de personnes qui recourent à ses services pour qu'il continue à pouvoir satisfaire ceux qui en ont besoin.

expo de printemps

bergamont **BMC** FLYER STEVENS
SWITZERLAND



Offres
expo de
-10%
à
-30%

mardi 25 au vendredi 28 avril 2023
9h - 19h

samedi 29 avril 2023, 9h - 17h



BOBILLIER CYCLES

rue Centrale 17a • 2740 Moutier
www.bobilliercycles.ch

Les spécialistes pour
EgoKiefer
Fenêtres et portes

Près de chez vous à Moutier.



SPART
MENUISERIE

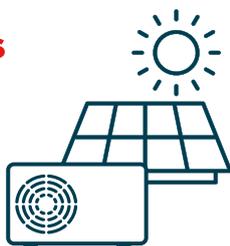
CH-2740 Moutier
Tél. +41 32 493 55 59
spart@menuiserie-spart.ch
www.menuiserie-spart.ch

eco**o**therm

INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES ET INSTALLATIONS CHAUFFAGE

**L'expert en énergies
renouvelables
et économiques.**

Rebeuvelier, Moutier et Saignelégier
T +41 32 435 55 11



kropf
ÉLECTRICITÉ

UNE ENTREPRISE DE groupe

Installations électriques
Téléphonie
Domotique
Magasin d'électroménager

2740 Moutier www.kropf-elec.ch T. 032 494 55 55



COLORAMA[®]

Knuchel Quality

Delémont
Tél. 032 423 80 40

Porrentruy
Tél. 032 466 39 83

PKF Fiduciaire SA
Fiduciaire P. Gobat SA

PKF

Comptabilité
Fiscalité
Audit
Conseil

Rue centrale 47
CH - 2740 Moutier
Tél. +41 32 493 15 61
Fax +41 32 493 46 93
moutier@pkf.swiss

www.pkf.swiss



Expert-réviseur agréé

Membre d'EXPERTsuisse

Quantité et qualité irréprochables

Mes deux législatures à la tête du département des finances m'ont permis d'avoir une vue d'ensemble de tout le fonctionnement de notre administration et, plus particulièrement, ses aspects financiers très spécifiques et variés. Je profite de cette tribune pour remercier les collaborateurs de la Caisse municipale pour l'excellent travail fourni durant ces 8 années.

La nouvelle répartition des Dicastères, imposée de manière peu conventionnelle par la majorité en place, m'a propulsé à la tête du département des Services industriels composés des domaines de l'eau et de l'électricité; je me vois ainsi découvrir plus concrètement, techniquement et humainement, des services vitaux pour chaque citoyen de notre Ville.

Dans cet édito, je vais vous parler du Service de l'eau à la tête duquel je collabore avec le nouveau chef de service, Raphaël Broquet, et avec toute son équipe de gens du terrain. Cette eau est disponible à toute heure du jour et de la nuit dans chaque ménage prévôtois en quantité et d'une qualité toujours

irréprochable. Sans que nous y pensions souvent, pour arriver à ce résultat, il y a en amont tout un travail d'une extrême importance. Il y a tout d'abord le miracle de la nature qui permet d'obtenir grâce aux atomes d'oxygène et d'hydrogène un corps liquide incolore, inodore et insipide. Il y a ensuite tout le travail de nos hommes de terrain qui gèrent cinq stations de pompage, plusieurs réservoirs et un réseau de distribution fortement ramifié. Cette variété de provenances composée de la source de la Foule, de la source du Tunnel, du puits profond et de l'eau de secours du tunnel de Graiteray nécessite un travail rigoureux de tous les instants, afin de permettre un approvisionnement continu d'eau potable d'une qualité irréprochable tant au niveau des exigences légales que microbiologiques.

Notre service des Eaux certifié depuis 2002 « Assurance qualité de l'eau » approvisionne aussi les communes de Belprahon et de Rebeuvelier. D'autres communes de la région en profitent également comme eau de secours, dont la Ville de Delémont via le réseau

d'incendie des tunnels autoroutiers. Pour embellir notre cité, 27 fontaines sont entretenues en collaboration avec l'équipe de la voirie. La gestion du service est régulée par un système informatique de télégestion.

Vous l'aurez compris, notre service des Eaux est d'une importance primordiale pour notre Ville et ses voisins. Il est géré par une équipe de collaborateurs dont la palette de compétences est très large. Bravo et santé à eux et à vous tous!



Marc Tobler
Conseiller municipal

IMPRESSUM

Case postale, 2740 Moutier

Éditeur: Ville de Moutier

Éditeur délégué: Public.ch Sàrl

Rédacteur: Dominique Dumas
dominiquedumas@bluewin.ch

Publicité: Syner J SA
contact@syner-j.ch, tél. 032 545 08 08

Conception et réalisation graphique:
Pressor SA

Impression: Pressor SA

Distribution: La Poste Suisse

Tirage: 4'300 exemplaires

www.moutier.ch

SOMMAIRE

Par ici les croissants	4-5
Un tunnel d'eau pure	6-7
Transfert	8
Conseil de Ville	9
Agenda	10
Énergie	11
Avec le service des repas à domicile	12
Chasse aux poux	13
Une tour qui mue	14
Aménagement local	15
Côté pratique	16
L'Aïkido, un sport à découvrir	17
Ne jetez plus la vaisselle	19

Des croissants et autres petits pains au chocolat à domicile pour bien débuter son week-end

Quoi de meilleur que de se réveiller le week-end et de pouvoir passer immédiatement à la case petit déjeuner sans avoir à quitter son domicile pour se procurer croissants et autres brioches. Hélène Larsonnier devait être de celles qui pensent ainsi. À l'heure de monter sa petite entreprise, cette Française s'est référée à ces envies pour proposer, les samedis et dimanches, diverses viennoiseries et autres confitures. Une première étape pour celle qui entend bien se développer sans céder à des concessions malvenues. Pour elle, la tradition doit être respectée... en ce qui concerne le p'tit déj du moins.

Hélène Larsonnier a pas mal bourlingué avant de proposer ses croissants et autres viennoiseries aux Prévôtois. Venue de Lyon, elle s'est installée en Suisse en 2011 et à Moutier depuis cinq ans. Sa formation ne la prédisposait pas forcément à se lancer dans la boulangerie. Elle est en effet titulaire d'un diplôme en maintenance industrielle, une profession qu'elle a dû abandonner à la suite de soucis de santé: «À passé trente ans, dans un pays étranger avec un diplôme qui ne sert plus à rien, il n'y a que la restauration qui recrute, raconte Hélène Larsonnier. Heureusement, depuis toute petite, je suis passionnée par la cuisine et la pâtisserie. J'ai des photos où à six ans je suis derrière les fourneaux avec ma mère et ma grand-mère.»

Quelques étapes

Hélène débute dans sa nouvelle activité à Delémont. «Je me suis ensuite fait débaucher par un client pour devenir responsable du Cabaret P'tit Bus à Delémont pendant deux ans et demi.» Hélas, son nouveau

patron décède et la relance dans la restauration, tant en salle qu'en cuisine. Là aussi, c'est l'arrêt de l'exploitation du restaurant qui la fait quitter l'établissement. Elle monte aussi un stand de nourriture dans les milieux alternatifs: «Vous savez, ces jeunes qui font des soirées dans les forêts...»

À son compte

Hélène quitte alors ces forêts et choisit une nouvelle voie, celle de la viennoiserie. Entre quelques extras dans la restauration, elle décide de monter sa propre société. «Cela fait quelques années que j'avais envie de me mettre à mon compte. Je savais que ce serait dans l'alimentaire, mais pas exactement ce que ça serait. Je ne savais pas si ce serait un Food truck ou autre chose. Finalement, c'est en discutant avec mon esthéticienne que l'idée a surgi. Je m'amusais à faire des croissants et des brioches à la maison et je mettais des photos sur les réseaux sociaux. Et elle m'a dit d'arrêter, tant ces photos lui donnaient envie. Elle m'a montré

des brunchs box qui se distribuaient dans la région. Et là j'ai vu que tout venait de grandes surfaces. Je me suis dit que ce serait bien mieux avec des croissants maison. L'aventure de Good Food Delivery 2740 venait de commencer.»

Eh bien chiche

Hélène ouvre alors une page Instagram et se met à faire ses croissants et ses pains au chocolat dans le four de la maison. «J'ai contacté le service d'hygiène pour qu'il voie ce que je voulais faire et surtout éviter de me lancer et être obligée d'arrêter trois mois plus tard.» Dans le même temps, l'ouverture de la page engendre quelques commandes qui dépassent les espoirs d'Hélène. Il faut dire que l'envie de recevoir son petit déj dans sa boîte à lait les samedis et dimanches semble séduire. La jeune femme ne livre que des produits faits maison, à l'exception des jus de fruits et de certaines confitures. «Tout est 100% suisse et même de la région, même s'il n'a pas toujours été évident de s'approvisionner. Ainsi, pour faire



Hélène Larsonnier entend régaler les Prévôtois avec ses croissants et autres viennoiseries.

mes croissants, je voulais un beurre avec une teneur en matières grasses de 84 % alors que l'on ne trouve que du beurre à 82 % dans la région. Finalement, j'en ai trouvé dans le canton de Fribourg.» Tout ceci pour dire qu'Hélène n'est pas prête à faire des concessions en préparant ses viennoiseries.

Livraison gratuite

Aujourd'hui, Hélène propose des box composées de croissants, de pains au chocolat, de brioches, de minis gaufres, de confiture, d'un fruit et d'un jus de fruits en format solo, duo ou familial, livrées gratuitement à domicile pour la région prévôtoise. Pour en bénéficier, il suffit de passer commande dans la semaine à Good Food Delivery 2740 via Facebook, Instagram, courriel ou encore WhatsApp par exemple. Pour Hélène, ceci signifie un passage en cuisine.

C'est ainsi que, chaque week-end, Hélène se lève à une heure et demie pour confectionner ses viennoiseries, avant de prendre la route pour livrer sa clientèle avant neuf heures du matin. Et ça marche plutôt bien, au point qu'Hélène est à la recherche d'un petit local pour développer sa production, la livrer en semaine également et augmenter l'offre. « Pour le moment, je ne prends que les commandes spéciales en semaine, soit par exemple vingt croissants et vingt petits pains au chocolat pour quelqu'un qui fête son anniversaire. Mon rêve serait de vivre de cette activité. »

« Si je me lance dans cette aventure, c'est parce que j'avais envie de manger un vrai croissant au beurre. J'ai aussi envie de redonner ses lettres de noblesse à la viennoiserie. En Suisse, vous faites de très bonnes choses, vous avez une qualité de vie qui est

très agréable au point que je suis tombée amoureuse de ce pays. Par contre, je tiens à apporter certaines valeurs de la gastronomie de chez moi à ce pays. Là je vais être chauvine, mais ce que je propose sera de la gastronomie française faite avec des produits 100% suisses. »

Et force est de reconnaître que les croissants et les pains au chocolat français tels que proposés ont de quoi séduire. Parole de gourmand...



Lorsque le soleil et les se mêlent pour le bien

À Moutier, tout le monde connaît la Foule, grande pourvoyeuse de l'eau potable distribuée en Prévôté et bien au-delà. Avec le puits profond percé dans le même secteur, la ville disposerait déjà d'eau en suffisance. Mais les Prévôtois ont de la chance. Une autre source, repérée dans le tunnel ferroviaire en 1900, permet d'alimenter la cité en grande quantité également. Le service des Eaux ne se contente pas de jouir de cette abondance, mais continue à travailler pour que le précieux liquide soit toujours disponible. Mieux même, du côté de la station du Tunnel, l'énergie solaire est appelée à la rescousse pour faire fonctionner les deux pompes.



Raphaël Broquet en compagnie des pompes de la station du Tunnel.

Pendant des années, l'alimentation en eau de Moutier était assurée à 80% par la Foule, le solde provenant du Tunnel et du puits profond. Durant cette longue période, l'eau du Tunnel était pompée jusqu'à la Foule où elle était traitée. Depuis, les choses ont bien changé.

Une découverte

Pour mieux comprendre cette petite histoire, il faut se reporter au creusement du tunnel Moutier-Granges. À cette occasion, une source qui venait sur Moutier a été découverte. Des failles d'eau ont été coupées à

deux places. Après moult tractations, deux captages ont été effectués et une partie de l'eau a été amenée à Moutier via des canaux qui bordent la ligne de chemin de fer. Quant à la plus grande partie, elle a pris le chemin de Granges. Reste que cette eau, sortie pure de la montagne, l'était un

eaux souterraines de la planète

peu moins en arrivant à Moutier. Les canaux qui la transportaient n'étaient pas couverts et les toilettes des trains étaient évacuées sur la voie au fur et à mesure des besoins des voyageurs. En prime, les hydrocarbures et les poussières de frein contribuaient aussi à en diminuer la qualité. Pour la rendre consommable, elle était dirigée vers la station de la Foule pour être traitée. Ceci, c'est pour le passé.

Travaux profitables

Lorsqu'elle est prélevée dans le tunnel, l'eau est d'une qualité rare et son débit suffit à alimenter toute la ville. Restait à régler la perte de qualité due au transport dans ces fameux canaux. Ce fut fait en 2006, lorsque le tunnel a été assaini pour permettre à des trains de plus gros gabarit de le traverser. À cette occasion, une conduite de trois kilomètres a été posée, passant de la canalisation à «tunnel ouvert» à un transport en conduite fermée. De la sorte, la qualité exceptionnelle de l'eau était préservée même si le débit passait de quelque 6 000 litres à la minute à 1600 litres, ce qui suffit à alimenter complètement la ville, y compris les communes fournies par Moutier: «Les gens ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont d'habiter Moutier», explique l'ancien chef du service des Eaux, Francis Freudiger.

Grande qualité

L'eau du tunnel est d'une grande qualité. Avec la nouvelle canalisation, elle arrive à Moutier sans rien perdre de sa pureté. L'idée était donc d'injecter directement cette eau dans le réseau sans lui faire subir de gros traitements. Des contrôles effectués depuis 2006 démontrent que durant plus de dix ans, aucune baisse de qualité n'a été constatée. Il aurait même été possible de l'injecter dans le réseau sans le moindre traitement.

Plus question donc de l'amener à trois kilomètres de la sortie du tunnel, soit à la station de la Foule, pour y subir un assainissement devenu inutile. Cette bascule a été opérée en 2020.

À la station du Tunnel, nul besoin de filtres donc. Il suffit de désinfecter l'eau avec un peu de Javel. Ceci ne signifie pas que l'eau n'est pas surveillée: «Elle est contrôlée automatiquement en permanence et des contrôles manuels sont effectués régulièrement.»

Grâce à cela, Moutier dispose d'eau venue de deux bassins différents et de deux installations totalement indépendantes l'une de l'autre, de quoi s'éviter des problèmes en cas de pollution: «Lorsque nous devons refaire la station de pompage de la Foule, indique Raphaël Broquet, chef actuel du service des Eaux, nous pourrions couper la Foule et vivre sur le Tunnel le temps des travaux.»

Bonjour soleil

La station du Tunnel dispose de deux pompes. Là aussi, les services ont innové. Depuis le mois de septembre

de l'année passée, la station est passée au solaire. Il a été installé 190 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit de la station et sur celui du hangar des pompiers. Avec cette surface, il est possible d'alimenter une pompe et demie. En francs, ceci signifie que le service des Eaux économise 500 à 600 francs d'électricité par mois. Avec le prix du courant de l'an passé, l'amortissement était calculé sur six ans. Avec l'augmentation du prix de l'électricité, cet amortissement sera bien plus rapide.

Pour utiliser au mieux cette électricité autoproduite, les pompes ont été réglées pour qu'elles fonctionnent lorsqu'il y a du soleil. Le but est en effet d'autoconsommer au maximum sur place et non de revendre du courant.



Travaux en perspective

L'eau fournie en abondance par la source du Tunnel et l'autonomie de l'installation par rapport à la station de la Foule permettent au service des Eaux d'envisager sereinement la réfection de la station de la Foule, ce d'autant plus qu'en cas de besoin, Moutier peut aussi compter sur de l'eau de secours en provenance de Court. Dans ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer les travaux en maintenant en service la moitié de l'installation de la Foule. À ce jour, on ne sait comment la rénovation sera effectuée. Même si la station a évolué au fil des années, il s'agit de ne pas oublier qu'elle a été construite en 1979 en misant sur une population prévôtoise de 15 000 à 20 000 habitants en l'an 2000.

Il faudra compter sur un énorme investissement pour remettre à niveau tout ce qui est électro-mécanique notamment. Toute la filtration a aussi évolué depuis 44 ans. Ainsi, les filtres sont encore en bon état, ce qui permet d'aller étape par étape et de ne pas devoir dépenser des millions de francs d'un coup.

Transfert: l'année 2022 dans le rétroviseur

La commune de Moutier carbure à plein régime pour réaliser le transfert de la ville dans le canton du Jura. Dans chaque édition de moutier.ch, un point est fait avec le chargé de projet.

Pour mieux se projeter dans l'avenir, un coup d'œil dans le rétroviseur est nécessaire. Tirées du Rapport 2022 sur la marche générale de l'administration communale, les lignes qui suivent dressent un premier bilan au quart du processus de transfert de la ville dans le Canton du Jura.

L'année 2022 a d'abord été marquée par d'importants travaux préparatoires. Concrètement, il s'est agi de réaliser une planification générale destinée à prioriser les tâches qui découlent du transfert. Cette planification a été rendue possible grâce au concours de l'ensemble des responsables des services communaux qui, en 2021 déjà, avaient intégré le système des fiches pour gagner du temps. Au 31 décembre 2022, pas moins de 157 fiches (tâches) ont été inventoriées, dont 112 doivent être réglées avant le transfert. Ces dernières concernent des domaines aussi essentiels que les écoles, la police, les services de secours, l'aménagement local, la politique de l'enfance et de la jeunesse, les finances, les services sociaux et les transports publics.

Travail d'inventaire

On peut dire qu'en 2022, la quasi-intégralité des tâches à réaliser a été inventoriée. Aussi, le soussigné s'est astreint à un exhaustif «tour du propriétaire», tant au niveau des services de la Municipalité que des structures parapubliques. Dans le cadre de cet inventaire, des travaux ont par exemple été menés conjointement avec les paroisses, ESPAS, la Bourgeoisie (triage forestier),

l'Université populaire et des acteurs culturels. Des groupes de travail, formels ou informels, se sont parfois créés pour assurer un transfert harmonieux de leur structure dans son nouvel environnement institutionnel jurassien.

Un important travail relatif aux processus décisionnels a aussi été réalisé. Il a fallu préparer le terrain légal à la rédaction des règlements communaux qui entreront en force dès le transfert effectif. Cela concerne d'abord le Règlement d'organisation (RO), qui est en quelque sorte la «Constitution» de la ville. Un modèle transitoire, en accord avec les cantons de Berne et du Jura – sous l'œil de la Confédération – a également été établi et fait partie intégrante du Concordat à venir. Ce travail préalable de simplification décisionnelle doit éviter au corps électoral prévôtois de s'astreindre à de trop nombreux scrutins. Cela facilite évidemment grandement le travail de l'administration communale dans un contexte où l'efficacité n'est pas un vain mot. Un transfert réussi, c'est aussi une procédure claire pour l'ensemble de la population de Moutier, y compris celle d'origine étrangère.

Au surplus, les interactions entre les chefs de projet jurassien et prévôtois, toujours enthousiastes et constructives, ont été quasi quotidiennes. On peut citer, entre autres exemples de cette collaboration étroite, les dossiers de la reprise du corps enseignant, de l'élaboration du futur Plan d'aménagement local (PAL), de la mise en place d'une stratégie de sécurité publique efficace, de la conception des mécanismes financiers et fiscaux, de l'intégration de Moutier dans l'espace économique jurassien, etc.

Collaboration intercommunale

Si l'année 2022 a été marquée par de nombreux travaux préparatoires

à l'interne, le projet de transfert a également été déployé dans le cadre d'une concertation avec les communes voisines, dites de «la couronne». En effet, du point de vue des autorités de la ville, un transfert réussi passe aussi par de saines relations de voisinage.

Alors qu'aucun contact véritablement formel n'avait eu lieu entre le Conseil municipal et le Conseil intercommunal du Grand Val (CIGV) depuis la votation du 28 mars 2021, la Municipalité de Moutier a souhaité réaliser un état des lieux exhaustif des collaborations existantes avec les villages voisins, de Court à La Scheulte et d'Elay à Petit-Val. Ainsi, le 11 février 2022, l'ensemble des communes a reçu un questionnaire «sur mesure». La majorité des communes concernées n'a pas souhaité précipiter les choses et, depuis lors, des travaux sont menés par petites étapes dans le cadre de réunions bilatérales avec le CIGV. Ils concernent des dossiers aussi variés que la représentativité des communes voisines à la Commission scolaire, l'avenir du centre des déchets carnés et les eaux de secours, notamment.

En résumé, une année 2022 extrêmement intense et un millésime 2023 qui s'annonce comme celui des premières concrétisations.

Patrick Cerf
Chef de projet
«Transfert de Moutier dans le Jura»



PROCHAINES PARUTIONS

21 juin 2023

30 août 2023

25 octobre 2023

13 décembre 2023

Échos du Conseil de Ville

Lors de sa séance du 30 janvier 2023, le Conseil de Ville:



A ÉLU:

● Le Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2023:

- Julien Berthold (PCSI) est élu Président;
- Bastien Eschmann (Le Centre) est élu 1^{er} Vice-Président;
- Benoît Marchand (Moutier à Venir-MAV) est élu 2^e Vice-Président;
- Pauline Weiss (PSA) et Enzo Dell'Anna (RPJ) sont élus scrutateurs.

● Les commissions permanentes pour la législature 2023-2026:

Commission de gestion et de surveillance: Sandra Monnerat Choffat (PSA), Mathieu Houmard (PSA), Patrick Jobin (PSA), Bastien Eschmann (Le Centre), Nicolas Navet (Le Centre), Alain Claude (RPJ), Raphaël Girault (MAV), Patrick Tobler (MAV) et Ulrich Vigna (MAV), membres.

Commission des finances: Daniel Heizmann (PSA), 2^e Vice-

Président; Pierre Coullery (PSA), Roland Piquerez (Le Centre), Benoît Marchand (MAV), Raphaël Girault (MAV), Francis Pellaton (MAV) et Thierry Choffat (RPJ), membres.

Commission technique: Patrizio Robbiani (PSA), 2^e Vice-Présidente; Barbara Denime (PSA), Maryline Tièche (Le Centre), Caroline Branca (Le Centre), Francis Carnal (MAV), Francis Pellaton (MAV) et Hugo Lehmann (RPJ), membres.

Commission de l'Urbanisme: Christophe Winistoerfer (PSA), 2^e Vice-Présidente; Corinne Schwab (PSA), Mylène Jolidon (PSA), Pascale Gerber (MAV), Francis Carnal (MAV), Thierry Leuenberger (MAV) et Jean-Charles Pelletier (RPJ), membres.

Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse: Sébastien Queloz (Le Centre) est élu 2^e Vice-Président; Pauline Weiss (PSA), Jocelyne Garraux (RPJ), Philippe Stäger (Le Centre), Thierry Leuenberger

(MAV), Raphaël Girault (MAV) et Claude Gerber (MAV), membres.

Commission scolaire: Souade Wehbé (Le Centre), 2^e Vice-Présidente; Sandrine Juillard (PSA), Anaïs Nduwimfura Zhuravleva (Le Centre), Valérie Boivin Gfeller (MAV), Pascale Gerber (MAV), Muriel Pelletier (RPJ) et Pascal Amrein (MAV), membres.

● Les membres et membres remplaçants de la Commission spéciale mixte pour l'accueil de la Municipalité de Moutier, en tant que représentants du Conseil de Ville:

Membres: Marina Zuber (PSA), Jeanne Lusa (PSA), Cédric Erard (PSA), Benoît Marchand (MAV), Pascale Gerber (MAV), Christophe Nicoulin (Le Centre) et Grégory Mosimann (RPJ).

Membres remplaçants: Pierre Coullery (PSA), Jean-Guy Berberat (MAV), Bastien Eschmann (Le Centre) et Enzo Dell'Anna (RPJ).

Lors de sa séance du 27 février 2023, le Conseil de Ville:

A ACCEPTÉ:

- Le rapport du Conseil municipal relatif à l'acquisition de la parcelle N° 3341 aux Laives pour un montant de 324'285 francs.

A PRIS CONNAISSANCE:

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Léonard Paget intitulée: « Subventions pour les énergies renouvelables, montants trop faibles? »;

- de la réponse du Conseil municipal à l'interpellation de Mathieu Houmard intitulée: « Végétaliser la place de la gare! ».

Virginie Simonin,
Adjointe au Chancelier

Publicité

Le Quotidien
JURASSIEN

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ

Dès à présent, retrouvez notre rédaction prévôtoise à cette adresse:

Rue de la Prévôté 6
2740 Moutier

Catherine Bürki, Céline Lo Ricco Châtelain et Antoine Membrez se réjouissent de vous raconter Moutier et le Jura bernois en long et en large!





Mercredi 3 mai
Animation enfants
Chasse au trésor
Bibliothèque - 15 h - 16 h



Samedi 6 mai - Sport
Pop'Up Run
Ancien Stand - Dès 9 h
www.popup-run.ch

Samedi 3 juin - Jeux

Les cartes en folie

En ville - De 13h30 à 16h30



Samedi 20 mai - Rencontre
2^e Rencontre Vespas et véhicules historiques

Zone industrielle des Laives
dès 9 h



Dimanche 14 mai - Musique

Concert Cheige Balagan

Salle de Chantemerle - 19 h

Vendredi 5 mai - Jeu

Loto du Club Montagne Jura

Sociét'halle - 20 h



Et aussi...

- 27 avril** - Rencontre autour du numérique à la Bibliothèque
- 28-29 avril** - Fête de la Jeunesse jurassienne à la Sociét'halle et joutes interjurassiennes à la place de sport
- 6 mai** - Tournoi de Basketball 3x3 à la salle polysport
- 11 mai** - Soirée Jeux à la Ludothèque
- 24 mai** - Journée lecture à la Bibliothèque
- 7 juin** - Livres voyageurs à la Bibliothèque
- 17 juin** - Festival de la Liberté en Vieille Ville
- 24 juin** - Stand'été à l'ancien stand

Expositions

- 12 mai** - Vernissage exposition « L'ancien stand de Moutier » à la Galerie du Passage
Finissage de l'exposition de Carole Kerhwand et vernissage du livre de Carole Kerhwand et Charlotte Riondel à la Bibliothèque
- 15 mai** - Exposition Monica Zappalà à la Bibliothèque
- Jusqu'au 21 mai** - Exposition de l'Atelier de gravure au Musée jurassien des Arts

Vendredi 2 juin - Théâtre

Enfantillages

Salle de Chantemerle - 20h



TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANIFESTATIONS SE TROUVENT DANS L'AGENDA SUR LE SITE WWW.MOUTIER.CH

Si vous déménagez...!

Pour rappel, tous les locataires, les propriétaires et les gérances doivent impérativement annoncer tout changement relatif à un logement à Moutier au Service de l'Électricité.

Selon l'article 18 des conditions générales pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie électrique, tout changement de propriétaire d'un immeuble raccordé au réseau de distribution et tout déménagement doit être annoncé dans un délai de **cinq jours ouvrables**. Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous:



032 494 12 15



À notre guichet, au 2^e étage de l'Hôtel-de-Ville 1



info@si.moutier.ch



Sur notre site internet: sim.moutier.ch sous la rubrique « Service clients », « Déménagement »

Par conséquent, les annonces communiquées tardivement ne seront prises en compte qu'à partir de la période de facturation courante.

E-facture, en quelques clics, elle est payée

Vous avez la possibilité de recevoir vos factures électroniquement. Afin d'y parvenir, veuillez vous connecter à votre E-Banking et sélectionnez l'émetteur de factures « Municipalité de Moutier » dans le service eBill. Les avantages sont nombreux:



Simple:

plus besoin de saisir le numéro de référence, le montant ou le numéro de compte



SÛR:

facture transmise de manière sécurisée



RAPIDE:

facture payée en quelques clics



ÉCOLOGIQUE:

plus de papier, la facture est numérique



CONTRÔLABLE:

chaque facture peut être vérifiée, payée ou refusée d'un clic en cas d'inexactitude à tout moment

Rappel concernant le numéro d'urgence

En cas de panne d'alimentation en électricité ou en eau et uniquement si elle touche le réseau communal, notre service de piquet est disponible au numéro de téléphone suivant:

032 494 12 12.

De plus, nous vous rappelons qu'il s'agit d'un numéro d'urgence et non de renseignement.

« Le maintien du service des repas à domicile dépend des Prévôtois »

Silvia Rubin, présidente du service des repas à domicile, n'en est pas à tirer la sonnette d'alarme et à prédire la disparition de l'association. Il n'en demeure pas moins que ce service a connu des jours meilleurs et qu'il doit attirer de nouveaux clients pour pouvoir durer. Tout ceci pour dire qu'il ne s'adresse pas uniquement aux personnes âgées ou handicapées, mais aussi aux actifs : « Les Prévôtois doivent montrer leur attachement à notre service. »

Le service des repas à domicile existe depuis 1980. L'association visait à aider les personnes en difficultés, ou qui avaient du mal à se faire à manger, de pouvoir manger chaud une fois par jour. Les repas étaient alors livrés gratuitement à domicile, comme c'est encore le cas actuellement. L'association peut en effet compter sur une équipe de dix livreurs bénévoles qui sont uniquement indemnisés pour leurs frais. Il est par contre aussi possible de venir chercher son repas au Foyer.

Pour préparer ces repas, l'association emploie deux cuisinières et une auxiliaire. Elles préparent chaque jour entre 50 et 90 menus dont, trois fois par semaine, ceux livrés à l'École à journée continue de Grandval. Depuis

mi-2022 par contre, le service ne fournit plus l'EJC de Moutier, ce qui représentait 2500 menus par année. Au total, toutes destinations confondues, 15 658 repas ont été confectionnés l'an passé.

Adieu l'aide cantonale

À un moment donné, le service était aidé grâce à la répartition des charges du canton. Une période bénie, mais révolue, ce qui a engendré un manque à gagner annuel de 100 000 francs. L'inflation a aussi fait que les prix ont augmenté pour devoir facturer 16 francs 50 par menu. Une somme relativement modique pour une association qui livre toute l'année, du lundi au vendredi, un repas composé d'un potage, d'un plat

principal et d'un dessert. Reste que le service déplore tout de même un déficit annuel de 36 000 francs que le reliquat d'un leg permet encore d'assumer pendant deux ou trois ans.

« Nous ne vendons pas assez de menus pour couvrir les charges, affirme Silvia Rubin. Il faudrait en confectionner chaque jour vingt de plus. Malheureusement, même le nombre de menus livrés aux personnes âgées est en diminution. Les gens sont malades, entrent dans des homes ou meurent et il n'y a pas de renouvellement. Le fonctionnement sociétal a aussi changé. » Pour Silvia Rubin, il faudrait convaincre des actifs de recourir à nos services. « Actuellement, nous comptons une dizaine de personnes par jour qui préfèrent manger à la maison plutôt que d'aller au restaurant. Il faudrait que d'autres actifs nous prennent de temps à autre un repas, sachant qu'avec vingt repas par jour, nous couvrons le déficit. »

Prise de conscience

Le service ne peut pas attendre que sa fortune soit épuisée pour trouver des solutions : « Il faut que la population prenne conscience de la situation et qu'elle se demande ce qu'elle veut. Ce n'est pas à nous de décider de l'avenir. C'est aux Prévôtois de se dire que ce service doit perdurer en se disant qu'une fois que je deviendrai âgé et j'aimerais être servi à la maison. Elle peut nous soutenir, mais aussi inscrire ses proches âgés. Elle doit encourager les personnes concernées pour que le service puisse encore rendre service à tous. »



Isabelle Gerber et Sarah Häefeli préparent chaque jour des repas qui sont livrés dans toute la ville.



Gare aux poux

La présence marquée de poux chez de jeunes Prévôtois tend ces dernières semaines à devenir un problème de santé publique.

Pour rappel, le problème des poux consiste surtout dans les conséquences qu'ils génèrent: démangeaisons allant jusqu'à des lésions de la peau.

Les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire du SeJAC profitent de ces lignes pour transmettre quelques informations et prodiguer quelques conseils.

Une résistance des poux aux produits en libre accès est malheureusement observée. Il peut être utile de varier les shampoings.

Malheureusement, en plus de cette difficulté thérapeutique accrue, les produits efficaces sont actuellement rares sur le marché et leur coût peut devenir un obstacle pour certaines personnes, notamment certaines familles.

Il est donc important de dire que la présence persistante de poux chez un enfant a plus de risques de révéler une situation financière difficile qu'un quelconque manque d'hygiène. Attention à ne pas stigmatiser les personnes contaminées ni leur

famille. Attraper des poux relève simplement d'un manque de chance.

La lutte mécanique, avec un peigne, est le moyen le plus simple et le plus efficace de lutter contre les poux avec l'arrachement manuel des lentes. L'observation est le meilleur moyen de prévention.

Et bien les poux sont bien costauds.

Notre service recommande de consulter les recommandations du Service médical scolaire du Canton de Berne sur internet. Finalement, face à des difficultés particulières avec ce sujet, la population peut recourir à l'équipe du SeJAC au 032 493 10 11.



Insertion professionnelle - SeJAC / aJir

En fin d'année passée, en collaboration avec l'Association aJir, le SeJAC a obtenu une subvention de 149'600 francs de la Fondation Chaîne du bonheur. Ce financement doit permettre de combler certaines lacunes identifiées lors de la table ronde organisée en janvier 2022 par le SeJAC avec le réseau régional de la transition école-métier.

À partir du mois d'avril et jusqu'à décembre 2024, le SeJAC et aJir proposeront différentes actions:

1. Des permanences chaque semaine pour aider les jeunes en recherche de stage et d'apprentissage à créer leur dossier de candidature et les préparer aux entretiens d'embauche.
2. Les jeunes qui effectueront un petit job bénéficieront d'un entretien avec un membre de l'équipe

pour faire un lien entre ce petit job et leur stage ou apprentissage.

3. Les entreprises de la région bénéficieront d'un accompagnement pour mieux accueillir les jeunes en apprentissage ou pour créer des places d'apprentissage.
4. Des rencontres jeunes - employeurs seront mises sur pied pour faciliter la transition école-métier.
5. Une étude du marché du travail dans le Jura bernois sera réalisée pour évaluer les opportunités en matière d'insertion professionnelle.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe du SeJAC à sejac@moutier.ch ou au 032 493 10 11.

La « tour Bechler »

Petit historique d'un bâtiment emblématique de la Prévôté

Au début de l'année 2015, d'importants travaux de rénovation et d'aménagements débutaient à la « tour Bechler », bâtiment emblématique de la rue industrielle prévôtoise. L'histoire de la cité nous apprend que cette imposante construction fut érigée, dans les années 60, à l'emplacement même où se trouvait jadis un complexe industriel de première importance pour le passé de notre ville.



Au temps de « La Grande ».

C'est à cet endroit précis, dans un méandre de la Birse que l'on devine artificiel, que la « tradition mécanique » prévôtoise voyait le jour, notamment avec la présence d'une manufacture horlogère nommée « La Société Industrielle », familièrement appelée « La Grande » et fondée, en 1851, sur le site d'une ancienne scierie. Cette usine - et le succès de ses produits durant le dernier quart du XIX^e siècle - fut probablement à l'origine de la venue de Nicolas Junker, premier ingénieur « mécanicien » à avoir développé et créé en série des tours automatiques à Moutier et, à juste titre, considéré comme le père de la décolleteuse prévôtoise.

« À cette époque, notre localité ne comprenait que la partie centrale du bourg actuel, soit la Grand'Rue et la rue Centrale (depuis l'Hôtel du Cheval Blanc jusqu'à l'immeuble de M^{me} Lachat, négociante, puis quelques maisons au-delà du Pont (ndlr : actuellement le quartier du Viaduc), deux ou trois au Coin du Moulin, une à la rue Neuve et quelques-unes au Champ Vuilleret. » Dr. H. Sautebin

dans « le Petit Jurassien » du vendredi 5 juin 1914.

Vers 1914 la « Société Industrielle » est au plus mal et ses heures sont comptées. La même année, André Bechler (1883-1978) et Joseph Pétermann (1869-1935), tous deux fabricants de tours automatiques - et ancien apprenti de Nicolas Junker pour le premier - mettent un terme à leur association. André Bechler investit alors les importants locaux de l'ancienne manufacture horlogère pour y poursuivre ses activités dans le domaine de la mécanique.

En 1931, Bechler fait construire de l'autre côté de la route les premiers ateliers de ce qui deviendra au fil du temps le colossal complexe usinier que l'on connaît aujourd'hui. Ce véritable « vaisseau de pierre » abritant aujourd'hui plusieurs magasins se dressa ainsi au beau milieu d'une vaste surface vouée à la culture maraîchère.

Vers le milieu des années 60, les bâtiments centenaires de « La Grande »

sont dynamités, cédant la place à la moderne « tour Bechler » de huit étages, siège administratif de l'entreprise. À la lueur de l'histoire dévoilée, nous prenons la mesure des insaisissables destructions, constructions et réaménagements que notre Prévôté a connus au fil des siècles. La « tour Bechler » ne fait pas exception à cette règle et le site sur lequel cette dernière est érigée nous fait montre que rien n'est éternel.



Stéphane Froidevaux
Conservateur du MTAH

Moutier 2040 : participez à la définition du territoire de demain

Les autorités municipales souhaitent associer toute personne intéressée par le développement territorial et l'avenir de la ville de Moutier.

Des ateliers participatifs sont ainsi organisés ce soir **mercredi 26 avril** (possibilité de venir sans inscription) et le **jeudi 11 mai 2023** à la Sociét'halle. Ils se dérouleront de 18h30 à 21h00 et seront suivis d'une verrée.

Durant ces ateliers, les participants pourront se prononcer sur des thématiques telles que :

- l'habitat;
- la vieille ville;
- les activités industrielles et commerciales;
- la vie associative et culturelle;
- la mobilité et les espaces publics;
- la nature et le paysage;



La population et les acteurs locaux sont conviés à imaginer l'avenir territorial de Moutier

- l'énergie et l'environnement;
- le tourisme, le sport et les loisirs.

Cette réflexion s'inscrit notamment dans le cadre de la prochaine révision du plan d'aménagement local (PAL) et du transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura.

Pour des raisons d'organisation, les personnes souhaitant participer au deuxième atelier du 11 mai 2023 sont invitées à s'annoncer auprès du Service de l'Urbanisme (info@urb.moutier.ch ou 032 494 13 33) **jusqu'au vendredi 5 mai 2023.**



Je respecte la nature dans mes loisirs

On attend tous les beaux jours pour profiter de pratiquer des activités à l'extérieur. Randonnée, pique-nique, vélo, ... la nature nous offre une grande liberté avec ses espaces immenses. N'oublions pas que nous sommes ses invités et que nous devons respecter certaines règles pour une approche respectueuse.

Voici quelques règles simples mais importantes :

- Avant de planifier une excursion, je m'informe des règles dans les zones prévues;
- Je respecte les zones de tranquillité, car les animaux s'y retirent pour se nourrir et se reposer;

- Je reste sur les sentiers balisés;
- J'évite les lisières de forêt car les animaux apprécient ces endroits;
- Je ne cueille pas de plantes protégées;
- Si je fais un feu, je l'allume uniquement aux endroits prévus à cet effet;
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi;

Se promener dans la nature procure un sentiment de quiétude pour l'être humain, mais peut provoquer du stress pour les animaux. Afin de canaliser les activités humaines, des zones de tranquillité, qui permettent de laisser des espaces où les animaux peuvent se réfugier, ont été délimitées.

Une zone de tranquillité peut être un site autonome ou une enclave qu'il est interdit de traverser ou de survoler. Elles sont définies par les cantons et sont valables durant une période déterminée de l'année.

Profitons des belles aventures que l'on peut vivre en forêt, en montagne ou sur l'eau, avec un mot d'ordre pour la nature et pour nous : respect!



Sources : suisse-rando, zones-de-tranquillité, pronatura



Numéros d'urgence

Police	117	Urgence enfants et adolescents	147
Pompiers	118	SOS Futures mamans	032 422 26 26
Ambulance	144	La Main Tendue	143
REGA	1414	Service de piquet des Services industriels Moutier (eau-électricité)	032 494 12 12
Tox Info Suisse (intoxication)	145	Numéro d'urgence en cas de catastrophe	0840 80 2740
Appels d'urgences en Europe	112	Dentiste de service en cas d'urgence	032 466 34 34
Médecin de service en cas d'urgence	0900 93 11 11		
Hôpital de Moutier	032 494 39 43		

Service de nuit et de dimanche des pharmacies de Moutier

Dimanches et jours fériés: 10h-12h/18h30-19h

Amavita Centre Migros

058 878 20 70

• 29 avril - 5 mai • 13 - 19 mai • 27 mai - 2 juin
• 17 - 23 juin

Pharmacie de la Gare

032 493 32 02

• 6 - 12 mai • 3 - 9 juin

Amavita Centre Coop

058 878 27 50

• 26 - 28 avril • 20 - 26 mai • 10 - 16 juin / 24 - 30 juin



Demande de bons de garde: période 2023-2024

Dès le 1^{er} mars 2023, les parents ou toute autre personne détenant l'autorité parentale peuvent déposer une demande ou un renouvellement de bons de garde via la plate-forme Kibon (www.kibon.ch). La confirmation des données signée, ainsi que tous les documents justificatifs, doivent être transmis à la Municipalité de Moutier avant le début de la prise en charge. Les demandes complètes doivent être déposées jusqu'au 30 juin 2023 au plus tard, afin que le bon de garde puisse être attribué dès le 1^{er} août 2023.

Les bons de garde sont destinés aux enfants d'âge préscolaire accueillis en crèche ou chez des parents de jour.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur les sites internet www.kibon.ch ou www.moutier.ch, rubrique « Bons de garde CDE/SAF ».

En cas de questions complémentaires, merci de prendre contact avec :

- Centre de l'Enfance de Moutier: 032 493 56 31 ou info@cre.moutier.ch
- Service d'Accueil en Famille de Moutier: 032 492 10 05 ou saf@moutier.ch

Un art martial différent des autres

En matière d'arts martiaux et de sports de combat, Moutier est plutôt bien loti en clubs. Au sein de cette abondance, une société sort de l'ordinaire : celle qui propose la pratique de l'aïkido. Dans ce sport, pas de véritables combats où des vainqueurs sont désignés. Un des membres joue en alternance le rôle de l'agresseur que l'adepte de l'aïkido doit neutraliser. De là à dire que ce sport ne propose pas de compétitions, il y a un pas aisément franchi.



Michèle et Frédéric Stocco sont tous deux instructeurs au sein du dojo d'aïkido Shin Zen Bi.

Si Moutier peut se targuer de proposer la pratique de l'aïkido à ses habitants, c'est à deux Biennois qu'il le doit. Il y a dix ans, Michèle et Frédéric Stocco désiraient fonder leur propre dojo. Il se trouve que la cité seelandaise était riche de quatre dojos d'aïkido. « C'était idiot d'en ajouter un cinquième, relate Frédéric Stocco. J'ai alors cherché des dojos de langue française pour m'installer et à Moutier, j'ai trouvé un lieu où il y avait des sessions de libres. »

Ceintures noires pour tous

Le dojo Shin Zen Bi, pour vérité, bonté et beauté était donc né. L'aïkido, qui signifie en français « le chemin pour mettre ensemble les énergies » est un sport un peu particulier. Comme partout, ses adeptes progressent, mais sans se livrer à des combats où le fait de battre son adversaire est

capital. Ainsi les adultes sont ceintures blanches et passent ceinture noire après huit ou neuf ans de pratique. Ensuite, ils changent de grades en passant des examens. Ce n'est que chez les enfants que des ceintures de différentes couleurs marquent régulièrement la progression : « L'aïkido vient de la même branche que le judo, explique Frédéric Stocco. Il n'y a par contre pas de compétition dans l'aïkido. On ne peut donc pas être champion suisse ou champion du monde. Le fondateur a conçu cet art comme un art martial de défense qui doit marcher avec tout le monde. Il n'y a donc pas de catégorie. Dans cette discipline, on va déjà essayer de se vaincre soi-même. Nous cherchons aussi à utiliser l'énergie de l'agresseur pour la retourner contre lui. Au judo, on utilise la balance de l'adversaire ; en aikido, nous amplifions le mouvement fait par l'agresseur. De ce fait, plus celui-ci a de la force, plus il va

rouler loin. Entre nous, il n'y a pas d'attaque sauf quand un des pratiquants joue le rôle du méchant pour qu'il se passe quelque chose. Nous travaillons des techniques pour ne pas être atteignables, mais nous ne devons pas utiliser la force. »

Les mardis et vendredis

Cet art martial a pris son envol à Moutier depuis dix ans. Actuellement, ils sont une douzaine à se retrouver pour apprendre à se défendre. Mais contrairement à d'autres, cet art martial n'est pas violent : « Vous ne ressortirez jamais de l'entraînement avec un œil au beurre noir ou une dent cassée. » Pour en savoir plus, il suffit de se rendre les mardis à 20h et les vendredis à 19h30 au dojo du Judo Club aux Evalins.



PRESSOR 
CENTRE D'IMPRESSION ET D'ARTS GRAPHIQUES

**À MOUTIER DEPUIS 1979 ET
DÉSORMAIS AU CŒUR DE LA VILLE:**

Rue de la Prévôté 6, 2740 Moutier
032 494 64 00
moutier@pressor.ch

NOUS CONCRÉTISONS VOS IDÉES!

NOS PRESTATIONS

- › Tous vos imprimés de A à Z
- › Objets publicitaires
- › Signalétique et signalisation
- › Textiles
- › Matériel d'exposition
- › Autocollants
- › Panneaux et bâches
- › Marquage de véhicules...

...BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE!

www.pressor.ch | www.catalogue.pressor.ch

Réutiliser la vaisselle

Les événements publics qui auront lieu en ville de Moutier et qui permettront à la population de se restaurer devront à l'avenir se dérouler avec l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable. Le Conseil municipal a validé le 28 février 2023 une ordonnance en ce sens, qui concrétise une motion acceptée au Conseil de Ville. Le Conseil municipal prévoit une période d'adaptation de près d'une année.

Tous les événements publics, ou qui ont lieu dans un espace public (y compris infrastructures communales), devront désormais se dérouler avec l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable si le public compte se restaurer. Le Conseil municipal a adopté une ordonnance qui précise le cadre légal imposé par le canton. Les manifestations privées, c'est-à-dire sans possibilité pour le public de s'y rendre (fêtes de famille, fêtes de quartier, anniversaires, événements d'entreprise) ne sont pas concernées. Les événements sportifs ou culturels qui se déroulent en public (par exemple match de football, vernissage, etc.) sont compris dans cette nouvelle réglementation.

Faire preuve de souplesse

La nouvelle réglementation prendra effet le 1er janvier 2024. Ce délai doit permettre aux organisateurs d'événements de vider et gérer leurs stocks (vaisselle plastique notamment) et d'anticiper les nouvelles mesures. Dès l'entrée en vigueur de l'ordonnance, il est prévu que les organisateurs puissent demander des exemptions au Conseil municipal s'ils subissent des contraintes particulièrement

importantes à la mise en œuvre de cette nouvelle norme.

Cette nouvelle réglementation fait suite à la décision du Conseil de Ville du 30 septembre 2019. À cette occasion, le législatif avait accepté la motion n°653 du PDC, intitulée « Halte à la vaisselle non recyclable lors d'événements organisés à Moutier ». Depuis 2019, les grandes manifestations sont soumises à l'obligation d'utiliser de la vaisselle

réutilisable ou recyclable dans le canton de Berne. La Braderie prévôtoise, par exemple, a déjà pratiqué cette nouvelle méthode qui a fait ses preuves, diminuant drastiquement les déchets plastiques dans l'espace public. Fortes de cette expérience, les autorités prévôtoises ont ainsi décidé de généraliser la pratique à l'ensemble des événements publics.

Conseil municipal

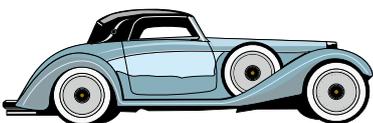


Publicité

Garage du Coteau

Pierre-Yves Hostettler

*achat, vente
et réparations
toutes marques.*



*Chemin des Pommiers 10
2740 Moutier*

*Tél / fax : 032 493 44 75
Natel : 079 409 54 76*

LA CUISINE · MENUISERIE
OSTORERO

2740 MOUTIER

ostorero.ch

032 493 38 18

Payez facilement vos factures

eBill

Activez eBill dans le banking en ligne en seulement 3 étapes:

1 Se connecter

Connectez-vous comme d'habitude au banking en ligne de votre banque.

2 Activer

Dans le menu de navigation, sélectionnez «eBill» et activez le service.

3 Sélectionner

Vous pouvez maintenant sélectionner les émetteurs de factures dont vous souhaitez recevoir les factures via eBill.

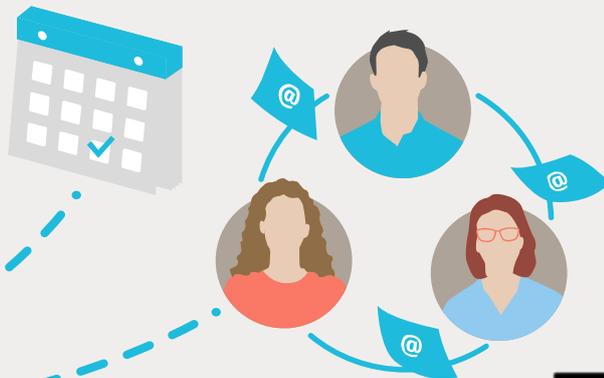


Vos avantages

- Payez vos factures en toute sécurité et en quelques clics
- Contrôle total et vue d'ensemble grâce à l'archivage automatique
- Moins d'effort et plus jamais de références à entrer au clavier
- Sans papier et ménageant les ressources

Fonctions pratiques

Avec la validation permanente, vous pouvez payer automatiquement les factures récurrentes. Vous pouvez être informé confortablement par e-mail sur les factures entrantes. Et grâce à la fonction de partage, vous pouvez autoriser une autre personne à gérer vos factures.



Pour en savoir plus maintenant, rendez-vous sur ebill.ch ou directement chez votre émetteur de factures

